



CDDH-INST(2020)02

21/01/2020

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME (CDDH)

**Extrait du mandat donné par le Comité des Ministres au CDDH
concernant les travaux du CDDH-INST pendant le biennium 2020-2021**

(tel qu'adopté par le Comité des Ministres lors de sa 1361^e réunion, 19-21 novembre 2019)

et extraits pertinents du 92^e rapport de réunion du CDDH

Extrait du mandat donné par le Comité des Ministres au CDDH concernant les travaux du CDDH-INST pendant le biennium 2020-2021

(tel qu'adopté par le Comité des Ministres lors de sa 1361^e réunion, 26-29 novembre 2019)

Société civile, défenseurs des droits de l'homme et Institutions nationales des droits de l'homme

(iv) Sur la base des travaux effectués en 2018-2019, procéder à la révision de la Recommandation n°R(97)14 du Comité des Ministres aux États membres relative à l'établissement d'institutions nationales indépendantes pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

* * *

Extrait du rapport de la 92^e réunion du CDDH

(26-29 novembre 2019, document CDDH(2019)R92)

44. [...] sur la base de la structure adoptée en juin par le CDDH, le Groupe procédera à la révision de la Recommandation n° R(97)14 du Comité des Ministres aux États membres relative à l'établissement d'institutions nationales indépendantes pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

45. Le CDDH souligne l'actualité de ces travaux de révision afin de consolider l'espace de la société civile.

- i. Il note qu'un avant-projet de texte préparé par la Présidente avec le soutien du Secrétariat sera transmis le 10 janvier 2020 aux participants au CDDH pour commentaires éventuels avant le 14 février 2020.
- ii. Il note également que le Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI) organisera une réunion de consultation à Bruxelles le 6 février 2020, à laquelle participeront la Présidente du CDDH-INST et le Secrétariat, en vue d'apporter des éléments utiles à la révision de la Recommandation.
- iii. A la lumière des commentaires reçus des participants au CDDH et des résultats de la réunion précitée, le CDDH-INST finalisera la rédaction du projet de révision de la Recommandation lors de sa prochaine et dernière réunion les 4-6 mars 2020¹.

* * *

¹ Il est prévu que des représentants d'ENNHRI, de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme (GANHRI) et une ou plusieurs institutions nationales des droits de l'homme participent à cette réunion.